Le Soussigné chargé d'affaires et Consul général de France au Bresil, n'ayant pas reçu de réponse de Son Excellence Monsieur le Vicomte d'Inhambupe Ministre des affaires Etrangères, au sujet du Brick de Commerce françois la Clementine, qui desire aller a Montevideo, se permet d'observer a Son Excellence le préjudice que cause aux interessés les retards apportés dans l'expédition de ce batiment.

Il prie Son Excellence de prendre de nouveau les ordres de S. M. Imperiale pour qu'enfin un passe port soit délivré a la Clémentine, et qu'elle puisse mettre a la voile demain matin.

Le Soussigné renouvelle a Son Excellence l'assurance de sa haute considération.

Rio de Janeiro a 8 juillet 1826.

Le Comte de Gestas